

sur un relèvement de nos ventes à l'étranger et une amélioration des ventes de produits manufacturés.

Cette situation prévaut dans le monde entier. Comme je l'ai déjà mentionné, le déficit bilatéral enregistré au cours des dernières années dans nos relations commerciales avec les États-Unis est voisin des deux milliards de dollars. L'apport de capital américain n'a presque jamais réussi à compenser ce déficit. En même temps, notre surplus enregistré par rapport au reste du monde est d'environ un milliard de dollars. En bref, vous avez réussi à réaliser de meilleures performances que nous et je dois dire que ce n'est pas étonnant ni inattendu. Je ne crois pas que cela signifie que nous devrions essayer d'imposer des restrictions sur les ventes américaines au Canada. Je suis fermement convaincu que la solution la meilleure, non seulement pour le Canada mais également pour les États-Unis, serait que nous mettions les bouchées doubles afin d'augmenter nos exportations dans le monde entier et aux États-Unis en particulier. J'espère que vous serez d'accord avec cette façon de penser.

Les problèmes auxquels les États-Unis ont à faire face sont sensiblement différents. Vos comptes courants présentent chaque année un bon surplus -- et une grande partie de ce surplus provient des affaires que vous traitez avec nous. En même temps, le rôle que vous jouez dans le monde, y compris les engagements militaires que vous avez contractés à l'étranger, et la structure de votre économie donnent naissance à un départ de capitaux sous forme d'investissements et d'aide à l'étranger. Quand cette sortie de capitaux dépasse vos surplus en comptes courants, comme ce fut le cas au cours des dernières années, vous pouvez la financer et vous la financez effectivement avec des devises américaines. En appliquant cette méthode, vous avez accompli la tâche essentielle de fournir de l'argent liquide au système monétaire d'une économie mondiale en constante expansion durant la période d'après-guerre. Les problèmes ne se posent que quand d'importants créditeurs décident, à tort ou à raison, d'exercer leur prérogative de convertir les réserves de dollars américains en or.

Depuis quelque temps déjà, le gouvernement américain a pris des mesures destinées à freiner la sortie de capitaux américains. Parmi les procédés employés récemment, nous remarquons la "taxe de régularisation des intérêts" et les "principes directeurs" que l'on a appliqués aux compagnies ayant des filiales à l'étranger. Ces mesures visent surtout la réduction du transfert de capitaux à l'étranger et l'amélioration des revenus en comptes courants. Quand ces mesures ont été introduites pour la première fois, on s'inquiéta sérieusement de leurs répercussions éventuelles sur l'économie canadienne et de leur influence sur nos liens économiques particuliers. Si elles avaient été appliquées au Canada, elles auraient pu faire beaucoup de tort aux économies de nos deux pays et à cause de la position moins forte du Canada, les effets se seraient surtout fait sentir de notre côté de la frontière.

Heureusement pour tous ceux qui étaient en cause, nous avons pu, grâce à des consultations entre nos deux pays et à leur coopération, reconnaître rapidement le fait essentiel que le passage de capitaux américains vers le Canada était intimement et inséparablement lié à l'excédent de la balance commerciale en faveur des États-Unis. Le Canada n'a donc pas été touché par la régularisation de l'intérêt sur les nouvelles émissions. Les gouvernements de nos deux pays ont également pris des mesures en vue de dissiper les inquiétudes qu'on avait